

## LE FOYER SOCIO-EDUCATIF

**Le FOYER SOCIO-ÉDUCATIF** est une association dont le but est d'améliorer le cadre de vie du collège et de favoriser l'enrichissement culturel des élèves. Il est géré et animé par les élèves adhérents avec le concours de certains adultes du collège. Un bureau est constitué lors de la première assemblée générale du foyer.

En adhérant au foyer, les élèves bénéficient d'avantages :

- tarifs préférentiels pour l'achat de livres et de matériel,
- réductions pour les sorties pédagogiques et voyages
- participation aux clubs, photos de classe, ...

**La MAISON DES COLLÉGIENS** : elle est destinée à accueillir les élèves (jeux de société, ...).

**Les CLUBS** du foyer socio-éducatif sont proposés aux élèves. Selon les années et selon les demandes, divers clubs fonctionnent : club tricot, club théâtre, club développement durable, club origami, club mosaïque, club échecs, club lecture ...

Le foyer socio-éducatif contribue également à l'enrichissement du fonds documentaire du **C.D.I.** (abonnements, mangas).

Les adhésions ont lieu au moment de l'inscription ou auprès de la documentaliste en cours d'année. La cotisation annuelle est fixée à **8 €** (5 € pour le deuxième enfant scolarisé au collège et gratuite pour le troisième).

---

### Coupon à remettre avec votre inscription 2024/2025:

Je soussigné ..... verse la somme de ..... €  
pour l'inscription des élèves suivants au FSE

Nom	Prénom	Classe
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

Chèque à l'ordre du Foyer Socio-Educatif du Collège Les Servièrès.